

QUELS SERVICES APPORTÉS PAR LA MEL ?

Vous accompagner

Coaching, aide au développement, être à vos côtés quotidiennement, mise en place d'outils de pilotage adaptés, proposer des solutions à chaque étape clé du projet.

Vous conseiller

Vous transmettre des connaissances ou une expertise, renforcer vos compétences pour améliorer votre performance selon différentes thématiques :

- développement commercial,
- communication,
- développement personnel
- Management,
- gestion/finance,
- innovation.

Vous mettre en relation

Créer les opportunités, faciliter les rencontres, organiser les coopérations, vous faire progresser plus vite par échanges sur différents axes : vos financements, l'innovation et la R&D, vos réseaux d'affaires, le développement à l'international...

Vous héberger

Au sein de nos ruches d'entreprises, vous faire évoluer au cœur d'une communauté de chefs d'entreprises.

- des locaux de qualité et sécurisés,
- large gamme de services logistiques partagés (accueil physique et téléphonique, gestion du courrier, réception de colis, soutien logistique pour vos réunions, salles de réunion équipées, ressources numériques, centre de reprographie, domiciliation...),
- un environnement entrepreneurial local,
- un ancrage dans le territoire,
- une première implantation facilitée.

PLUS D'INFORMATIONS

Métropole Européenne de Lille
Direction des entreprises
serveco@lillemetropole.fr
Tél : 03 20 21 23 19
www.lillemetropole.fr

Ruches d'entreprises

Armentières
Lille-Hellemmes
Union à Tourcoing
Villeneuve d'Ascq

L'emploi est notre priorité.

C'est pourquoi la MEL propose une nouvelle offre de service en faveur de la création d'entreprises au sein des 4 ruches d'entreprises de son territoire : Armentières, Lille-Hellemmes, Union et Villeneuve d'Ascq.



Les ruches de la Métropole ont pour mission d'accueillir, d'héberger et accompagner les entreprises en création en leur proposant des locaux adaptés au développement de leur activité et ainsi leur permettre d'inscrire leur projet dans un cycle pérenne. Ces lieux d'hébergement

favorisent ainsi l'émergence des projets d'entreprises et contribuent à la densification du tissu économique et à la création d'emplois.

Les entreprises des ruches et celles qui leur succéderont, bénéficieront également de toute la richesse des politiques économiques de la MEL et de l'éco-système métropolitain pour grandir et poursuivre leurs parcours, une fois sortie des ruches et se développer.

Notre objectif : que la MEL joue pleinement son rôle d'accompagnement du monde économique en plus de ses compétences historiques sur l'aménagement, la mobilité et le foncier, trois autres leviers mobilisés au service des entreprises.

Le fascicule présenté ici décrit l'offre de services des ruches d'entreprises.

Damien Castelain

Président de la Métropole Européenne de Lille

Frédérique Seels

Vice-Présidente de la Métropole Européenne de Lille
en charge de l'économie, du commerce et de l'artisanat
et de la capitale mondiale du design 2020

QUELLES RUCHES ?

Armentières
Lille-Hellemmes
Union à Tourcoing
Villeneuve d'Ascq

POUR QUI ?

Les porteurs de projets.
Les dirigeants d'entreprises en création.

POURQUOI INTÉGRER UNE RUCHE ?

Pour être hébergé au sein d'une structure d'accueil temporaire et inscrire votre projet dans un cycle économique résidentiel pérenne

- Pour donner de l'ambition à vos idées, sécuriser la création de votre entreprise, permettre la croissance de vos activités en mettant un maximum d'atouts de votre côté.
- Pour bénéficier d'un accompagnement personnalisé et sur la durée.
- Pour trouver les appuis nécessaires au développement de vos activités en bénéficiant des synergies des réseaux et partenaires.
- Pour évoluer dans un environnement business de qualité et disposer d'une offre de services complète clé en main.

La MEL vous apporte des réponses sur-mesure à vos problématiques de jeune entreprise en croissance, au plus près de vos besoins et des territoires dans lesquels vous évoluez.

COMMENT INTÉGRER UNE RUCHE ?

Des réponses d'hébergement sur-mesure à tous les stades de maturité de votre entreprise

- **En phase de démarrage**
Vous êtes créateur d'entreprise. Vous souhaitez démarrer votre activité en bénéficiant d'un ensemble de services : conseil personnalisé, animations et interventions spécialisées, réseau de partenaires, infrastructures de qualité...
- **En phase de développement**
Vous êtes dirigeant d'une entreprise en développement. Vous souhaitez continuer à bénéficier de l'ensemble de l'offre de services de la Ruche.

Les étapes de votre entrée en Ruches d'entreprises

1. Vous entrez en contact avec la ruche. Une présentation des services et des solutions d'hébergement vous est faite.
2. Au cours d'un entretien personnalisé vous présentez votre projet ou votre entreprise. Nous déterminons ensemble vos besoins en accompagnement. Vous préparez votre dossier de candidature.
3. Vous présentez votre dossier lors d'un comité d'agrément composé de professionnels de la création et du développement d'entreprises.
4. Vous entrez en Ruche et accédez à l'intégralité de l'offre de services.